Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600099-20251215-DELIB2025_75-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 15 décembre 2025

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 13
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-cinq le quinze décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 8 décembre 2025

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Monsieur Stéphane SAMZUN - Madame Andrée LOREAL –- Monsieur Eric SAMZUN - Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH -Monsieur Eric DELANOE – Madame Valérie LE BIHAN.

Absent excusé ayant donné procuration :
Monsieur Gaël GIRARD à Madame Hélène JUGEAU.

DELIB2025-75
OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Valérie LE BIHAN se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame Valérie LE BIHAN.

Fait et délibéré à Bangor
Le 15 décembre 2025
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR (MORBIHAN)